



# Comité de bon voisinage

## Compte-rendu

15 avril 2014

MEMBRES DU COMITÉ	
Serge Gaudet	Citoyen
Majid Belrachid	Citoyen
Jacqueline Mallet	Manoir Ronald McDonald
Pierre Guillot-Hurtubise (PH)	Modérateur
Pascal Trottier (PT)	Arrondissement Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce
Martin Massé	Directeur adjoint, Grandir en santé
Diane Rivard (DR)	Directrice, Communications de projets, SNC-Lavalin Construction
Bernard Gagné	Directeur Construction, SNC-Lavalin Construction
Yann Henry	Coordonnateur, Environnement, SNC-Lavalin Construction
Louise Boisvert (LB)	Adjointe au directeur général, Communications et affaires publiques, CHUSJ
Marie-Michèle Paul	Conseillère en communications, CHUSJ
INVITÉS	
Martin Viau	Directeur, Coordination des communications Modernisation des CHU de Montréal, CHUM, CUSM, CHU Sainte-Justine Ministère de la Santé et des Services sociaux
Sarah Demers-Naurais	Graphiste, Direction de Grandir en santé, CHUSJ
Élaine Arsenault	SNC-Lavalin Construction

Des citoyens du quartier (quatre), autres que ceux membres du *Comité de bon voisinage*, étaient présents.

## ORDRE DU JOUR

### 1) Introduction

### 2) Suivi des demandes soulevées lors du dernier comité de bon voisinage et des mesures correctrices apportées

Pascal Trottier, Arrondissement Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce, Martin Massé et Louise Boisvert, Chu Sainte-Justine, Bernard Gagné, SNC-Lavalin Construction

- Trou sur Dolbeau/Ellendale;
- Déneigement, stationnement, livraison;
- Accès au nouveau stationnement souterrain et plan de circulation;
- Plan de circulation;
- Bruit nuit du 17 février;
- Camion à 5 heures du matin;
- Comportement des signaleurs.

#### Période de questions

### 3) Suivi des plaintes

Bernard Gagné et Yann Henry, SNC-Lavalin Construction

- Camions et véhicules avec moteur en marche de façon régulière;
- Bruit de marteau jusqu'à 22 h 30;
- Vitesse d'un « lift » orange sur Ellendale;
- Boue du chantier sur Ellendale;
- Poussière dans les rues;
- Déchets en provenance du chantier.

#### Période de questions

### 4) Travaux en cours et à venir

Bernard Gagné, SNC-Lavalin Construction

- Bâtiment des unités spécialisées;
- Centre de recherche;
- Autres travaux.

#### Période de questions

### 5) Enjeux actuels

Louise Boisvert et Martin Massé, CHU Sainte-Justine

- Stationnement arrière :
  - Réponse du CHUSJ à la pétition;
  - Nouvelle demande des résidents riverains;
- Le point sur les espaces verts.

#### Période de questions

### 6) Mot de la fin

Louise Boisvert, CHU Sainte-Justine

- Prochaine rencontre : 3 juin 2014

## 1. MOT DE BIENVENUE

Pierre Guillot-Hurtubise souhaite la bienvenue, précise que l'ordre du jour a été distribué, informe l'auditoire du déroulement et rappelle les règles de fonctionnement de la rencontre.

Diane Rivard présente les représentants de SNC-Lavalin, Bernard Gagné et Yann Henry, en remplacement d'Hugues Dupuis qui ne peut être présent.

## 2. SUIVI DES DEMANDES SOULEVÉES LORS DU DERNIER COMITÉ DE BON VOISINAGE ET DES MESURES CORRECTRICES APPORTÉES

*Pascal Trottier, Arrondissement Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce, Martin Massé et Louise Boisvert, Chu Sainte-Justine, Bernard Gagné, SNC-Lavalin Construction*

### ■ Trou sur Dolbeau/Ellendale

Pascal Trottier mentionne que le trou a été colmaté avec du béton.

### ■ Déneigement du stationnement de livraison

Un des sous-traitants du CHU Sainte-Justine déversait la neige du stationnement sur la voie publique, face à des résidences. Une dame s'est plainte à quatre reprises sans succès. Un suivi a été fait auprès du sous-traitant pour éviter que cette situation se reproduise l'an prochain. Louise Boisvert souligne qu'il est important que les résidents fassent leurs demandes via le guichet unique afin de s'assurer que ces dernières soient adressées aux bonnes personnes par l'équipe de Grandir en santé.

### ■ Accès au nouveau stationnement souterrain et plan de circulation

Martin Massé mentionne les critères qui ont été considérés pour la localisation de la deuxième entrée soit de maintenir la circulation sur les rues collectrices, de minimiser la circulation dans le quartier résidentiel et d'assurer la fluidité de la circulation en générale. En 2011, le CHU Sainte-Justine a fait faire une analyse dont le rapport suggérait que la deuxième entrée soit située sur Ellendale. Le CHU Sainte-Justine a refusé et a plutôt retenu l'option d'un accès sur l'avenue Decelles.

Une étude démontrant l'impact du nouveau stationnement souterrain étagé sur la circulation dans le quartier est présentée aux membres du comité. Ce qui ressort de cette étude, c'est une diminution de la circulation sur l'avenue Ellendale tant à l'heure de pointe du matin qu'à l'heure de pointe du soir, la majorité de la circulation se faisant sur les rues collectrices. Pour faciliter la fluidité de la circulation, il n'y aura pas d'entrées dédiées uniquement au personnel ou à la clientèle.

### ■ Plan de circulation avec feux de circulation sur Côte-Sainte-Catherine

L'entrepreneur construit en ce moment la rampe d'accès au stationnement sur Côte-Sainte-Catherine. Les voitures attendront en ligne dans la rampe d'accès et pourront entrer en double dans le stationnement. La file se fera sur le terrain du CHU Sainte-Justine et non dans la rue. Pendant la période de la construction au chantier, l'entrepreneur continuera à occuper une voie sur Côte-Sainte-Catherine comme c'est le cas en ce moment.

La guérite du stationnement, pour l'accès via Decelles, est située à l'intérieur. Il y a donc une zone à l'intérieur du stationnement pour accueillir les voitures en attente. Le matin, il y aura deux entrées et une sortie. Le soir, la situation est inversée, donc deux sorties et une entrée. À la sortie du stationnement de Decelles, il y aura une interdiction de tourner vers le sud.

### ■ Bruit nuit du 17 février

Aucune source de bruit n'a pu être identifiée. Le registre des travaux n'indique aucune activité susceptible d'émettre un tel bruit.

■ **Camion à 5 heures du matin**

Tous les sous-traitants ont été avisés pour une X<sup>ème</sup> fois de ne pas arriver avant 7 h. Il est arrivé qu'on retourne des camions qui ne respectent pas l'horaire.

■ **Comportement des signaleurs.**

Tous les signaleurs ont été rencontrés pour les sensibiliser à l'importance de maintenir de bonnes relations avec nos voisins. Ils sont rencontrés toutes les deux semaines.

À la dernière rencontre, un résidant mentionnait que le signaleur n'enlevait pas assez rapidement les cônes orange à la sortie de son garage. Les cônes orange peuvent bloquer occasionnellement l'entrée du garage du 3250-3270 Ellendale par mesure de sécurité pendant des manœuvres dangereuses. Le cône est enlevé lorsque le danger est écarté.

Questions/commentaires des citoyens	Réponses
Sur le plan, je remarque que le chemin Côte-Sainte-Catherine est de la même largeur que l'avenue Ellendale. Sur le plan, on dirait qu'il y a trois voies sur Ellendale alors que ce n'est pas le cas.	MM – Le plan n'est pas à l'échelle, c'est schématique. Il n'y a pas trois voies sur l'avenue Ellendale. Ce qu'on remarque, c'est que les automobilistes se trouvant sur Ellendale au coin de Decelles pourront tourner soit à gauche ou à droite ou continuer tout droit.
Est-ce qu'il va y avoir un arrêt-stop sur Decelles à la hauteur du stationnement?	MM – Non, il n'y aura pas d'arrêt.
Est-ce qu'il y a un accès au stationnement sur Ellendale?	MM – Il n'y a pas d'accès au stationnement souterrain par Ellendale. Dans la cour intérieure située entre le bâtiment existant et nos futures installations, il y avait un stationnement de 40 places avant le début des travaux. L'étude a été faite en considérant qu'on gardait un accès à ce stationnement. La vocation de cet espace reste à confirmer, mais il y a très peu de chance que ça reste un stationnement. En fait, ces places ne sont pas calculées dans notre offre de places de stationnement. Je peux vous revenir à la prochaine rencontre avec des précisions sur cette question. <b>Suivi à la prochaine rencontre</b>
J'avais compris que le stationnement était éliminé et que le seul accès était un accès piéton. Si vous me dites qu'il y aura un accès piéton et un accès véhiculaire, il y a un problème de conflit. Est-ce que l'accès est devenu véhiculaire?	MM – nous devons garder un accès pour les camions de pompier.
Les pompiers n'ont pas besoin de se rendre dans cette cour, les pompiers peuvent tirer les tuyaux pour atteindre des endroits comme ça. Si c'est juste pour des camions de pompier, il n'y a pas de problème, mais si c'est un accès à un stationnement, nous nous sommes fait berner. Depuis le début, vous nous dites qu'il n'y aura pas d'accès au stationnement sur Ellendale. Nous allons nous retrouver avec des accès de tous les côtés. <i>Le citoyen quitte la rencontre.</i>	PH –Je pense qu'il est important de mentionner que ce n'est pas à nous de décider si les pompiers peuvent passer ou non à cet endroit. Un suivi devrait être fait rapidement. <b>Suivi à la prochaine rencontre</b>
Je pense que monsieur a peut-être mal compris le plan. Comme le plan n'est pas à l'échelle, on dirait qu'il y a une entrée près du 3250 Ellendale alors que c'est impossible. L'entrée est beaucoup plus loin que ça.	MM – C'est possible.

Pourquoi est-ce que vous travaillez avec un plan de 2011?	MM – Nous n’avons pas fait d’étude de circulation depuis.
Est-ce que le feu de circulation qui est en face de l’urgence reste?	MM – Oui
Les gens qui sortent du rond-point de Brébeuf pourront-ils aller à l’est et à l’ouest?	PT – Oui, ils auront les mêmes droits qu’en ce moment. Les gens de Brébeuf ne sortent pas face à l’entrée du stationnement souterrain, ils sortent un peu plus à l’est. Comme la sortie de Brébeuf se situe entre deux feux de circulation, les voitures auront une meilleure fenêtre d’opportunité pour accéder à Côte-Sainte-Catherine. En cas d’enjeux particuliers, nous pouvons envoyer un inspecteur pour évaluer la situation.
Est-ce qu’on pourrait voir un plan de circulation global dans le quartier?	PH – Je ne pense pas que le comité soit le forum approprié pour ça, il faut s’adresser à l’arrondissement. PT – Avec le nouvel accès au stationnement sur Côte-Sainte-Catherine, la circulation sera grandement améliorée sur cette artère.
Comme il y a deux portes en entrée le matin pour le stationnement sur Decelles, est-ce qu’il n’y a pas un danger que les gens pensent qu’ils peuvent faire la file en double sur Decelles?	MM – Il y aura du marquage au sol. PT – Nous allons observer la dynamique et intervenir au besoin.
À l’intersection des avenues Ellendale et Decelles, c’est très difficile de traverser. Avez-vous l’intention de mettre un feu de circulation?	MM – Non, ce n’est pas prévu. Au début du chantier, nous avons mis des arrêts aux quatre coins. PT – Il y a des critères qui permettent de déterminer le besoin d’un feu de circulation comme le débit véhiculaire, le nombre de piétons et d’écoliers qui traversent une intersection. Si après l’ouverture du stationnement, nous réalisons que le besoin d’un feu de circulation est réel, nous devons avoir des discussions avec le CHU Sainte-Justine.

### 3. SUIVI DES PLAINTES

*Bernard Gagné et Yann Henry, SNC-Lavalin Construction*

- **Camions et véhicules avec moteur en marche de façon régulière**

Les sous-traitants ont été avisés d’éteindre leur moteur lors des livraisons. Les signaleurs ont reçu le mandat de faire éteindre les moteurs de tous véhicules à proximité du chantier, en lien avec les travaux. En cas de refus, le signaleur avise la Sécurité qui, à son tour, avise les responsables du chantier.

- **Bruit de marteau jusqu’à 22 h 30**

Il y a eu une intervention d’urgence mécanique sur une grue dans la soirée du 3 avril, qui serait la source du bruit. Une autre intervention, électrique cette fois, a eu lieu en même temps sur une autre grue, mais n’aurait pas engendré de bruit.

- **Vitesse d’un « lift » orange sur Ellendale**

Le sous-traitant a été avisé et l’équipe en a discuté au dernier comité de chantier. La vitesse maximale permise doit être respectée. Si le conducteur va moins vite, il bloque la circulation.

■ **Déchets en provenance du chantier**

Depuis les débuts des travaux, des conteneurs ont été installés au chantier pour permettre de ramasser tous les déchets de construction. Une compagnie de recyclage vient régulièrement récupérer les déchets pour éviter qu'il y ait une trop grande accumulation dans les conteneurs. Les débris au sol sont également ramassés au fur et à mesure à la fonte des neiges. Une corvée de nettoyage au chantier et aux alentours est en cours depuis le vendredi 11 avril dernier, comme à chaque année au printemps.

■ **Boue du chantier sur Ellendale et poussière dans les rues**

Les balais mécaniques ont débuté le nettoyage des rues le vendredi 11 avril, vers 14 h. Ces balais passent toutes les deux semaines, voire plus si besoin. Le froid et la neige ne le permettaient pas avant.

Question (s) des citoyens	Réponse (s)
Est-ce que l'arrondissement peut réparer les trous sur Ellendale?	PT – Je vais envoyer un contremaître évaluer la situation. <b>Suivi au prochain comité</b>
Il faudrait faire un ménage sur nos terrains qui sont devant le chantier. Il y a des déchets en provenance du chantier et en provenance du CHU Sainte-Justine, notamment à cause du stationnement extérieur.	DR – SNC-Lavalin a déjà prévu faire une corvée de ménage. LB – Je ferai le suivi concernant le stationnement. <b>Suivi au prochain comité</b>
La pompe à béton fait beaucoup de bruit.	BG – Le bétonnage est presque terminé et la pompe a été enlevée.
Dès le départ, j'ai demandé qu'il y ait un superviseur de chantier et que les décisions soient prises toujours en pensant aux voisins.	BG – Il y a toujours des responsables sur le chantier, jour et nuit.
Qu'est-ce qu'on fait pour répondre aux demandes immédiates des résidents s'il est tard le soir? Le guichet unique permet de traiter les plaintes après coup.	DR – S'il y a une situation exceptionnelle, vous pouvez aller à la guérite du gardien de sécurité à l'entrée du chantier. Le gardien pourra aviser le surintendant responsable. Il est toujours important de communiquer quand même avec le guichet unique de Grandir en santé afin que l'on consigne l'information.
On nous a enlevé 30 places de stationnement sur Ellendale à cause des roulottes. Je ne vais pas payer une vignette de stationnement parce que vous faites des travaux.	BG – Nous manquons de place à l'intérieur du chantier pour nos roulottes. Il y aura bientôt 500 employés et 17 sous-traitants. Je pourrais tenter de trouver une solution pour les roulottes qui sont sur Ellendale. <b>Suivi au prochain comité</b>

#### 4. TRAVAUX EN COURS ET À VENIR

*Bernard Gagné, SNC-Lavalin Construction*

Nous avons terminé de bétonner le Centre de recherche. Nous souhaitons avoir fermé l'enveloppe extérieure du Centre de recherche d'ici la fin de décembre. Nous avons décoffré jusqu'au 3<sup>e</sup> étage. Les autres étages seront décoffrés bientôt. Nous allons installer un monte-charge à l'est du Centre de recherche. Les camions de livraison ne déchargeront plus sur Ellendale, mais sur le chantier. Nous gardons tout de même le débarcadère comme zone d'entreposage. Nous allons également installer un monte-charge sur Côte-Sainte-Catherine.

Aussi, la Commission des services électriques fait actuellement des travaux sur Côte-Sainte-Catherine. Gaz Métro et Hydro-Québec y feront aussi des travaux au courant de l'été. Les travaux de cet été devraient être sans conséquence pour les voisins.

Question (s) des citoyens	Réponse (s)
Est-ce que les monte-charges sont bruyants?	BG- Non, c'est le même bruit qu'un ascenseur. Nous avons pris ce qu'il se faisait de mieux.
Est-ce qu'il y aura des stationnements incitatifs pour les travailleurs au chantier?	BG – Pour le moment, nous sommes 400 travailleurs et la plupart d'entre nous utilisent le transport en commun. Personne ne peut se stationner au chantier.
Avant que le chantier commence, le bruit était très présent. Quand le projet va être terminé, est-ce que les nouveaux bâtiments seront aussi bruyants que le bâtiment actuel? Est-ce qu'on va rester avec une couche de bruit? Est-ce que pour les gens qui travaillent sur le projet, c'est une préoccupation?	DR – Nous avons eu une rencontre spécifiquement là-dessus et nous avons fait la preuve que nous avons pris en considération l'enjeu du bruit. SNC-Lavalin a fait des promesses aux résidants et un rapport de bruit sera produit. LB- Le CHU a établi des critères afin de s'assurer de minimiser l'impact du bruit pour les résidences aux abords du CHU Sainte-Justine. Nous ne souhaitons pas répéter les mêmes problèmes et nous sommes très concernés par cet enjeu.
J'aimerais ajouter que les techniciens de Sainte-Justine ont toujours très bien travaillé et nous avons toujours été bien servis pour le dossier des bruits.	LB- Je passerai le mot à nos équipes.
Est-ce que vous allez augmenter le nombre de chaufferettes au chantier, car c'est très bruyant?	BG – Celles qui font du bruit sont celles qu'on utilise pour le bétonnage. Nous avons presque terminé le bétonnage. Les chaufferettes bruyantes vont toutes être évacuées du chantier cette semaine.
La lumière au chantier aussi est très dérangeante.	BG – On ne peut pas éteindre les lumières sur les étages pour une question de sécurité. Quand le bâtiment sera fermé, les lumières ne vous dérangeront plus.
Pourquoi ne pas réduire le nombre de lumières?	BG – Il y a des normes à respecter.
Est-ce que le détecteur de mouvement est envisageable?	BG – Le bâtiment est tellement grand que ça serait très difficile à gérer.

## 5. ENJEUX ACTUELS

Louise Boisvert et Martin Massé, CHU Sainte-Justine

### ■ Stationnement arrière :

- Réponse du CHUSJ à la pétition;  
Le Dr Brunet a répondu à la pétition. Il est clair que le stationnement arrière va demeurer. Le CHU s'engage à créer un aménagement paysager particulier sur le site du stationnement arrière tout en conservant sa vocation initiale. Le nombre de places de stationnement sera déterminé en fonction de l'aménagement retenu. Le Dr Brunet s'engage aussi à créer un passage piétonnier entre le chemin Hudson et l'avenue McShane. Le CHU Sainte-Justine de concert avec l'arrondissement réévaluera l'accès au stationnement par Hudson en 2016.
- Nouvelle demande des résidants riverains;  
Les résidants demandent que soient incluses dans les plans la plantation de grands cèdres par l'hôpital et non par les riverains, l'installation d'au moins une dizaine de tables de pique-nique ainsi que de six à huit poubelles. À ce sujet, le directeur général réitère son engagement à faire un aménagement paysager. Les demandes des voisins seront considérées.

### ■ Le point sur les espaces verts.

Martin Massé présente le plan d'aménagement paysager avant et après Grandir en santé. Le CHU va engager sous peu une firme d'architectes du paysage. Nous allons créer un nouvel aménagement sur le parvis de l'hôpital ainsi qu'un passage entre le chemin de la Côte-Sainte-Catherine et Ellendale. Nous allons aménager une cour arrière avec des jeux pour les enfants ainsi qu'une place avec des tables à pique-nique. Il y aura de nombreuses toitures vertes, des plantations autour du nouveau stationnement souterrain étagé ainsi que des plantations en face du nouveau Centre de recherche et à la façade sur Côte-Sainte-Catherine. Un passage entre le chemin de la Côte-Sainte-Catherine et Ellendale avec des plantations et des espaces aménagés un peu comme à HEC.

Question (s) des citoyens	Réponse (s)
Qu'est-ce qui va arriver avec le stationnement au coin McShane et Ellendale?	LB – Il y aura un Centre de la petite enfance qui va desservir les employés de Sainte-Justine, mais aussi la communauté. La directrice du CPE fera une rencontre pour montrer les plans aux voisins en temps opportun.

## 6. MOT DE LA FIN

Louise Boisvert, adjointe au directeur général, Communications et affaires publiques, CHUSJ

Rappel des coordonnées :

- Téléphone : 514 345-7752
- Courriel : [grandirensante.hsj@ssss.gouv.qc.ca](mailto:grandirensante.hsj@ssss.gouv.qc.ca)

### ■ Prochaines rencontres :

3 juin 2014  
23 septembre 2014  
18 novembre 2014

Nous remercions les participants de leur présence.